Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900278-20251218-2025_12_144-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures (**18 décembre 2025** à 19 h), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 12 décembre 2025.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, NOEL Bernard, DEROUT Nathalie, BERROU David, DUFOUR Gwénaëlle, RIOU Yvon, GARNIER Fabienne, GAUTHERON Jean-Louis, LAMBOLEY Annick, PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie, LE SANN Renan, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, LE JARD Elodie, JONCOUR Claude, NICOLAS Christian, MALTRET Jean-Claude, PERON Christian, GUEGUEN Isabelle.

Étaient absents excusés : DELAPORTE David, HEMAR Caroline, FERELLEC Christophe, MONNERAIS Catherine, POIGNONNEC Brigitte, BOUVIER Anna, LOLLIER Hélène.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs :
DELAPORTE David donne pouvoir à BRABAN Tugdual,
HEMAR Caroline donne pouvoir à DUFOUR Gwénaëlle,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
MONNERAIS Catherine donne pouvoir à LALLOUET Michèle,
POIGNONNEC Brigitte donne pouvoir à JONCOUR Claude,
BOUVIER Anna donne pouvoir à NICOLAS Christian,
LOLLIER Hélène donne procuration à GUEGUEN Isabelle.

Secrétaire de séance : LAMBOLEY Annick

N° 2025-12-144 : Modification du règlement intérieur du Musée Sérusier

Rapporteur : GARNIER Fabienne

Le règlement intérieur du musée a été rédigé et voté lors du conseil du 9 juillet. Dans son article 3, les dates de fermeture étaient inscrites.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900278-20251218-2025_12_144-DE

Au vu de la période des illuminations du château de Trévarez, les élus souhaitent faire coïncider les dates de fermeture des deux établissements.

Le Maire propose de modifier ce paragraphe (en italique) :

« Le musée est fermé à partir *du mois de janvier (date comprise entre le 02/01 et le 15/01*), en février et en mars (la réouverture correspondra au début des vacances de printemps *ou quelques jours avant, afin de vérifier le bon fonctionnement complet de l'établissement*). D'avril à décembre, le musée est fermé le lundi. »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide ces modifications,
- Donne pouvoir au Maire pour la mise en application de cette modification.

Vote	
Pour	27
Contre	
Abstention	

La Secrétaire de séance,
LAMBOLEY Annick

Le Maire,
BRABAN Tugdual